

TEMPERATURE

De 24 juin 1904

Table with 2 columns: Fahrenheit and Centigrade. Shows temperature readings for various locations.

Météorologie

Washington, D. C., 22 juin. Prévisions pour la Louisiane. Temps avec vents variables et pluies.

L'AVENIR DE LA

Nouvelle-Orléans.

La Nlle-Orléans entre dans une phase qui peut la conduire à une prospérité dont il est aujourd'hui impossible de mesurer l'étendue et la placer au premier rang parmi les grandes communautés de l'Union Américaine.

Son climat convient aux hommes de tous les pays et de toutes les races, et ceux qui en ont posé les bases l'ont, dans un éclair de génie, placée sur un port sans rivai à l'embouchure du plus grand fleuve du monde.

Mais il faut s'empreser de profiter de pareils avantages, et c'est ce qu'on comprend à la Nouvelle-Orléans. L'administration actuelle, qui a déjà tant fait pour la ville, poursuit avec une infatigable énergie les grands travaux de drainage entrepris récemment, et dans quelques années notre ville, qui n'est déjà pas en trop mauvaise place sous le rapport de la salubrité, se trouvera en tête.

On peut compter sur l'initiative et le zèle des membres de cette organisation, mais le concours de tous leur est nécessaire.

Commission du Canal de Panama

L'éminent ingénieur recommande sans délai l'établissement d'une ligne de vapeurs entre la Nouvelle-Orléans et Panama, et d'après les vues déjà exprimées par des hommes importants il est probable qu'un projet de ce genre sera prochainement mis à exécution.

En outre, la commission des Docks qui vient d'être autorisée par l'Assemblée Générale de la Louisiane à émettre un emprunt, va apporter dans notre port des améliorations qui en feront l'un des plus commodes et des mieux outillés du monde.

La Contagion par le Chien.

Le docteur Ox, dans le "Matin", se livre à une étude curieuse sur les maladies dues à la fréquentation des chiens.

La nature a doté le chien d'instincts et d'habitudes qu'on peut qualifier de déplorables sans l'offenser, et dont le "redit ad vomitum" de l'Écriture ne saurait donner qu'une idée très incomplète.

Un vétérinaire belge en a fait le dénombrement. Voici, d'après le docteur Pasquale Baie, les diverses espèces de ténias qui habitent l'intestin du chien.

Les ténias sont des parasites qui offrent cette particularité de passer volontiers d'une espèce animale à l'autre, pour parfaire les phases de leur complet développement.

Dans ces conditions, le chien ayant toujours son nez et sa langue où il ne faut pas, on comprend avec quelle facilité il passe son ténia à l'homme.

Mais il n'est pas besoin d'aller si loin, et l'on connaît nombre de faits dans nos pays où le ténia hydatique ne peut être rapporté à une autre cause que la cohabitation avec un chien.

Gentrelet a publié le cas d'une fillette de douze ans atteinte d'un kyste du foie. La ponction fut faite par le docteur Léon Labbé et, dans le liquide extrait, on constata la présence des crochets du ténia échinocoque.

Dans un autre cas, c'est directement dans l'œil que s'introduisit le parasite. Il s'agit d'une jeune Berlinoise qui avait pour son chien une affection maternelle. Cette affection se traduisait, suivant l'usage, par d'incessantes "fricassées de mœurs".

En l'échant l'œil de la jeune fille, le gentil tonton y avait ainsi inoculé le germe du parasite qu'il avait ramassé avec sa langue en léchant d'autres choses moins aimables assurément que la figure de sa maîtresse.

Statistique Télégraphique.

Il y a soixante ans que le télégraphe électrique de Morse a été inauguré aux États-Unis. C'est le 1er mai 1844 que la première dépêche a été envoyée avec cet appareil, de Baltimore à Washington, annonçant le résultat de la Convention de Baltimore, qui désignait M. Henri Clay pour la présidence de la République.

Ce mois-ci, il y aura cinquante-quatre ans (juin 1850) que le premier câble sous-marin a fonctionné, entre la France et l'Angleterre, du cap Gris Nez à Douvres.

Table with 2 columns: Country and Telegrams. Lists telegram statistics for various countries like Grande-Bretagne, États-Unis, France, etc.

Comme on le voit, la France figure très honorablement au troisième rang de cette statistique; mais la Grande-Bretagne et les États-Unis fournissent ensemble plus de la moitié du nombre total des dépêches échangées.

AMUSEMENTS.

PARC ATHLETIQUE.

"La Nuit du Quatre" avait de nouveau rempli hier soir le casino du Parc Athlétique. Jamais les artistes de la troupe Wells-Dunne-Harlan n'ont été plus en verve et n'ont mieux joué l'amusante comédie musicale de George Aude.

WEST END.

Les "spécialités" de la troupe de vaudeville Wiley Hamilton ont beaucoup amusé les milliers de N.-O. émérites assemblés à West End pour jouir de la brise du lac en assistant à un spectacle intéressant.

L'AFFAIRE PERDICARIS.

Tanger, 22 juin.—On déclare sous bonne autorité que MM. Perdicaris et Varley seront remis en liberté demain quand la rançon de \$70,000 aura été remise à Rasouli.

Le montant de la rançon a été avancé au Sultan par une maison française de Tanger.

Washington, 22 juin.—Le secrétaire d'Etat Hay, a reçu aujourd'hui un télégramme du consul Gummer, annonçant que les négociations étaient en bonne voie et qu'il est probable que les captifs seront remis en liberté dans un jour ou deux.

Paris, 22 juin.—Le ministère des affaires étrangères a déclaré qu'il n'y avait rien d'imprévu dans les négociations au sujet de la mise en liberté de Perdicaris et Varley, la seule cause de délai est que Rasouli était désireux de choisir un endroit à sa convenance où il pourrait remettre les captifs entre les mains des autorités.

L'escadre américaine Gibraltar, 22 juin.—L'escadre de cuirassés américains est partie aujourd'hui pour Pirée, Grèce.

Édit Impérial. Pékin, 22 juin, midi.—Un édit impérial vient d'être promulgué, gratifiant tous ceux qui ont pris part au mouvement de réforme en 1895, à l'exception de Kandyawei, Liang Chechan et Sun Wen.

Contribution de la Croix Rouge en Angleterre. St Pétersbourg, 22 juin.—Lady Harding, femme de l'ambassadeur anglais, a présenté à l'impératrice douairière \$10,000 contributrice par la société de la Croix Rouge anglaise pour le fonds de secours des blessés russes.



Lawrence Mailbes, D. Cefau, J. Casey, James Moore, E. Perry, Alice Flotte, Edward Bernan, St John Perret.

Bacheliers ès Arts.

Table with columns for COLLEGE, Philologie, Rhétorique, Belles Lettres, Grammaire A, Grammaire B, Grammaire C. Lists names and subjects of graduates.

Feuilleton

L'Abelle de la N. O.

LA FAUVETTE Du Faubourg.

Par Henri Germain. PREMIERE PARTIE.

interroger à la requête de M. le baron Dutertre, qui présent, sur un événement très grave, touchant d'importantes affaires de famille.

Veillez donc me prêter toute votre attention, et répondre sérieusement à mes questions, lorsque je vous interrogerai.

Voici les faits: Vous êtes venue depuis peu en France, après la mort étrange du capitaine de Bussières.

—Oui monsieur.

—Vous êtes arrivée à Paris, portez des dernières volontés de votre mari, relativement à une enfant — une petite fille — issue de son premier mariage avec Mlle Marthe Dutertre.

—Parfaitement.

—Vous venez, avez-vous prétendu réclamer cette enfant pour l'élever, selon la volonté formelle du défunt.

—C'est très exact.

—Mais ici, vous vous êtes tout naturellement heurtée, dès le début, aux désirs et aux droits indiscutables des grands parents de la petite-fille.

—En effet, quelques jours après l'annonce de votre arrivée, M. le baron Dutertre, à votre première entrevue, une sorte de déclaration de guerre qui devait être préjudiciable à la mineure, dont chacun de vous réclame, sinon la tutelle, au moins la garde.

re que la petite-fille de M. Du terre a été enlevée par un inconnu.

—C'est l'exacte vérité, monsieur, fit Paule d'un accent assuré.

—Malheureusement, nous n'en sommes pas absolument convaincus, madame.

Bien au contraire, M. Dutertre suppose que l'acte criminel dont je parle est seulement simulé, et dû à votre instigation.

Il aurait en pour objet, suivant les dires du plaignant, de soustraire plus sûrement l'enfant à son autorité, à son affection, et de suspendre, au moins pour un temps, l'effet de ses justes revendications.

Pour me résumer; M. Dutertre vous accuse d'avoir fait enlever l'enfant de M. de Bussières.

—Oh! quelle infamie! s'écria Paule, en se levant et en fixant sur le baron un regard de profond mépris.

—Veuillez rester calme, madame; dit sévèrement le magistrat, vous êtes ici en présence de la justice, ne l'oubliez pas.

—Avant de vous permettre la moindre réflexion malveillante ou injurieuse, répondez aux questions que je vais vous poser.

—Je n'ai rien à cacher, monsieur, répliqua sèchement Paule en se rasseyant.

—Eh bien, nous verrons cela tout à l'heure. L'enfant a été enlevée hier.

n'est-ce pas?

—Oui, monsieur, dans l'après-midi.

—Où étiez-vous alors?

—J'étais en courses d'achats dans Paris.

—Pouvez-vous nous dire exactement, où vous êtes allée?

—Oui monsieur, rue de Rivoli et rue de Sévres.

—Et la personne chargée de garder l'enfant, que faisait-elle?

—Mme Dupont-Verdier avait été attirée hors de chez elle par l'inconnu qui a justement commis le rapt dont vous m'accusez.

Cet homme était venu la chercher de la part de M. Dutertre, et nous étions parties ensemble.

A ces mots, le baron et le procureur se regardèrent également étonnés.

—De ma part, fit Dutertre, mais cet homme me connaissait donc?

ce moment en deviner le motif, elle est revenue chez elle en hâte.

Hélas! ce fut pour constater la disparition d'Yvonne, trop bénévolement confiée à un misérable par son institutrice, Mlle Martin.

—Avez-vous immédiatement avisé qui de droit de cette disparition? demanda le procureur.

—Oui monsieur; l'institutrice elle-même, se sentant coupable, fit une première démarche chez le commissaire de police du quartier.

—J'ignorais ce détail, fit le magistrat surpris. Il a soumission et nous y reviendrons tout à l'heure.

Veillez m'expliquer à présent, pourquoi, dès la constatation du rapt, vous n'avez pas immédiatement avisé M. Dutertre.

—En sa qualité de grand-père, il eût dû être informé le premier.

—C'est très juste, monsieur, et je me proposais d'accomplir ce devoir aujourd'hui même, si j'e n'avais été appelée à comparaître devant vous.

—Pourquoi ne l'avez-vous pas fait dès hier soir?

—Mme Dupont-Verdier et moi, nous étions trop troublées, et puis il était tard.

Le ton assuré de la jeune femme, son maintien très digne, la précision de ses réponses semblaient produire une impression favorable sur l'esprit impartial du magistrat.

L'expression sévère de sa physionomie se détendit, devint plus bienveillante.

—Il reprit d'un ton adouci: — Eh bien, madame, en admettant la véracité de vos dires, et par conséquent votre parfaite innocence, n'avez-vous fait aucune supposition, en ce qui concerne l'auteur de cet acte mystérieux et criminel?

—Si monsieur.

—Veillez m'en faire part?

—Eh bien, nous avons pensé, Mme Dupont-Verdier et moi, très exactement le contraire de ce que vous venez de me dire.

Nous avons supposé, de notre côté, que, seul, M. le baron Dutertre pouvait être l'instigateur du crime que vous me reprochiez justement tout à l'heure.

Cette accusation nettement formulée fit aussauter de surprise les deux hommes.

—Sur quoi basez-vous cette opinion? demanda le procureur, intrigué par cette évolution inattendue.

—Sur la façon violente dont M. Dutertre m'avait déclaré, chez lui, vouloir s'opposer, par tous les moyens en son pouvoir, à ce que la petite Yvonne me fût confiée.

D'autres raisons morales mais d'un ordre très intime, et dont je ne me permettrai pas de parler, car elles touchent à de récents événements, fort pénibles, je le crois pour M. Dutertre, sont venues depuis fortifier mon opinion.

Enfin, je ne puis oublier que, chez lui, encore, le grand-père d'Yvonne m'a déclaré me tenir en haute, par suite de difficultés anciennes, autrefois survenues entre mon père et lui, à Constantinople.

A ces mots, le procureur, dont l'étonnement croissait, se tourna vers le baron.

—De quels événements, madame, voulez-vous parler?

Cette question parut embarrasser Dutertre, durant un court instant. Il coula sur Paule un regard en dessous, comme pour deviner ce qu'elle savait au juste de sa situation personnelle, et des événements anciens auxquels il avait malheureusement fait allusion.

Enfin il dit, affectant un ton des plus indifférents.

—Il s'agit, mon cher procureur, de difficultés conjugales et financières, toutes personnelles, naturellement, et qui n'ont aucun rapport avec la cause actuelle.

Mme Dutertre s'est provisoirement séparée de moi, à la suite d'une grave discussion d'intérêts.

—Vraiment, après une si longue union, elle a eu cette témérité?

—Le magistrat n'en dit pas davantage sur ce sujet, subitement saisi de pensées bizarres.

Il demeura seulement silencieux un instant, paraissant